

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

SPORT & LOISIRS

EN SEINE-SAINT-DENIS

seine-saint-denis



Séance de kung-fu au Cosec départemental, Livry-Gargan



LE MOT DU PRÉSIDENT

LE SPORT POUR TOU-TE-S, LE SPORT PARTOUT

De longue date, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis met en œuvre une politique publique innovante en faveur du sport et des loisirs, qu'il considère comme une source essentielle d'épanouissement personnel et d'enrichissement collectif.

Cette ambition s'impose avec d'autant plus de force dans notre département, qui recèle d'immenses atouts par sa jeunesse et sa diversité culturelle, mais connaît aussi des difficultés réelles, qui fragilisent le vivre ensemble.

Par la promotion des valeurs de courage et d'émulation, mais aussi de solidarité et de respect mutuel, le sport constitue un formidable outil éducatif, civique et social. C'est pourquoi, en Seine-Saint-Denis plus qu'ailleurs, lorsqu'il est ainsi porteur de sens, le sport est une activité nécessaire à notre vie collective, dont l'accès doit être garanti à tou-te-s.

Permettre à chacun-e de pratiquer le sport qui lui convient, sous la forme qui lui convient, quels que soient son niveau, ses envies, ses moyens, son lieu de résidence, son âge, son sexe ou son handicap : tel est l'objectif que nous nous sommes assigné en Seine-Saint-Denis.

Après avoir engagé une action d'envergure pour remédier au manque criant d'équipements sportifs dans notre département, le Schéma de Cohérence Territoriale des Equipements Sportifs, que nous venons d'élaborer, permet aujourd'hui de dessiner un maillage efficace, en optimisant l'aménagement et l'exploitation des infrastructures ainsi créées ou rénovées. Cette démarche innovante constitue un levier puissant pour soutenir les pratiques sportives autour de « projets de territoire » dans chaque discipline, et développer ainsi de nouvelles activités dans et autour des équipements, au profit du plus grand nombre.

Fruit d'un partenariat exemplaire avec le mouvement sportif séquano-dyonisien, ce projet du « sport pour tou-te-s et partout » s'ancre naturellement dans l'extraordinaire réseau d'acteurs de terrain, d'éducateurs, de bénévoles, d'animateurs, de responsables associatifs engagés aux côtés des sportifs. Ensemble, ils montrent au quotidien par leur investissement, leur talent et leurs performances, que loin des clichés et des caricatures, la Seine-Saint-Denis est aussi un département qui brille et qui réussit.

Avec Azzedine Taïbi, vice-président en charge du sport et du développement des services publics départementaux, je vous invite à découvrir à travers cette brochure notre engagement au service du sport et des sportifs en Seine-Saint-Denis.

Stéphane Troussel

Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis



Teddy Tamgho, champion du monde de triple saut en 2013

3	Le mot du président
6	Une politique sportive et de loisirs ambitieuse
10	Du sport pour tous Construire et animer des projets de territoire Accéder à des équipements sportifs sur tout le territoire
18	Le sport au service de l'éducation La charte éthique du sport Le sport scolaire Les rencontres interculturelles
26	Les loisirs, un enjeu de construction Proposer une offre de loisirs éducatifs Renforcer les pratiques professionnelles
32	Les aides départementales aux comités départementaux aux clubs sportifs au sport et handicap au sport scolaire au BAFA/BAFD aux équipements sportifs des communes
36	En chiffres
38	Contacts

SOMMAIRE

UNE POLITIQUE SPORTIVE & DE LOISIRS AMBITIEUSE

Depuis près de trente ans, le Département accompagne les évolutions du mouvement sportif et celles des acteurs de l'éducation populaire et des loisirs, dans un échange permanent et fécond. En voici les fondamentaux.

LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EST FONDÉE SUR:

- // **l'association avec ses Grands Partenaires**, clubs repérés pour leur rôle moteur dans le développement de leur discipline ;
- // **le soutien de la pratique de haut niveau** permettant aux sportifs de continuer à poursuivre leur évolution en Seine-Saint-Denis ;
- // **le soutien à la diversité des pratiques** notamment à l'accès au sport pour tous les publics ;
- // **la gestion d'équipements sportifs** en régie et en délégation ;
- // **l'aide à l'investissement** pour la réhabilitation des équipements sportifs retenus dans le Plan de rattrapage des équipements sportifs de l'État (PRES) ;



Hockey sur glace masculin,
un exemple de diversité des pratiques

- // **la mise en place d'un Schéma de cohérence territoriale des équipements sportifs (SCOTES)** permettant une meilleure prise en compte des enjeux d'aménagement et de développement durable qui entourent les espaces de pratique sportive ;
- // **la promotion des disciplines** par l'organisation et le soutien financier de manifestations d'intérêt départemental. L'accent est mis sur le développement d'actions éducatives en milieu scolaire, notamment dans des disciplines peu pratiquées en Seine-Saint-Denis (golf, équitation ou voile) ;
- // **l'accompagnement de la pratique physique et sportive** dans toutes ses dimensions (éducatives, ludiques).



Si le Conseil général a choisi de développer une politique sportive aussi structurante,

c'est qu'il considère la pratique des activités physiques, sportives et de loisirs comme une mission de service public indispensable à la construction de la personnalité, au développement physique, intellectuel et social de chaque individu. Il a d'ailleurs inscrit un volet sportif à son Agenda 21 et élaboré avec le Comité départemental olympique et sportif 93 une charte éthique du sport en Seine-Saint-Denis.

Les acteurs du sport et des loisirs en Seine-Saint-Denis,

bénévoles et salariés des associations sont nombreux à se mobiliser pour offrir une pratique sportive à tous les publics, ce qui fait de la Seine-Saint-Denis un laboratoire et une terre d'innovation en matière de sport et de loisirs.

Le public sportif, majoritairement jeune, constitue en lui-même un facteur de développement. Ce potentiel doit être promu, soutenu et développé. C'est pourquoi le Département se positionne avant tout comme animateur des réseaux d'acteurs mobilisés sur ces enjeux.

En recherchant la participation de tous, il permet à chaque acteur, au regard de sa spécificité, de sa place et à la hauteur de ses moyens, de prendre part à la construction de cette politique globale.

Le Département soutient et encourage le secteur associatif à relever deux défis qui sont les conditions de sa pérennité :

// un défi démocratique : repenser le management du projet associatif pour l'ouvrir à tous, le partager, l'adapter à la complexité du territoire et à la diversité de la demande ;

// un défi éducatif : sensibiliser, former les enfants, les jeunes et les adultes pour donner du sens au projet commun, pour développer les capacités de chacun(e) et contribuer à donner des clés de compréhension de la société.



Soutien aux pratiques de haut niveau : judo féminin



Le Département développe de plus en plus la coopération avec les communes, qu'il accompagne dans leurs projets d'investissement en matière d'équipements et dans l'élaboration du SCOTES. Elles sont aussi invitées à travailler à l'amélioration de l'offre sportive et de loisirs éducatifs pour les enfants.

Enfin, le Conseil général s'engage auprès de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. **Il soutient le sport scolaire (Éducation Physique et Sportive (EPS), Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), projets d'enseignants ou d'associations) à l'école comme au collège.** Il accompagne les professionnels des loisirs de l'enfant (animateurs, ludothécaires, militants de l'éducation populaire), en s'attachant notamment à promouvoir la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), les droits à la liberté d'expression des enfants, aux loisirs et au jeu.

LES OBJECTIFS

L'action quotidienne du Département en matière de sport et de loisirs se décline autour de trois objectifs :

- // favoriser le développement d'un sport pour tous les publics, notamment en intervenant sur l'offre d'équipements sportifs ;
- // mettre le sport au service de l'éducation ;
- // construire une offre de loisirs éducatifs, en particulier en direction de l'enfance et de la jeunesse.



Gymnase du dernier collège construit à Aulnay-sous-Bois (2013)



Notre club de tennis de table est depuis quatorze années Grand Partenaire du Conseil général. Nous menons de nombreuses opérations à destination des autres clubs du département, et mettons à disposition nos installations à l'occasion de manifestations sportives variées.

JEAN-CLAUDE MOLET VICE-PRÉSIDENT, SECTION TENNIS DE TABLE, SAINT-DENIS UNION SPORTS, CLUB GRAND PARTENAIRE



Basket fauteuil

DU SPORT POUR TOUS

Ces dernières années, de grands changements ont conduit le Département à repenser son approche de la politique sportive. Fondée hier sur les seuls aspects compétitifs du sport, elle s'ouvre à des pratiques sportives de tous types (santé, loisirs, famille...) pour l'ensemble des publics, notamment ceux qui en sont encore trop éloignés : femmes, seniors, personnes handicapées... Sans exclure la compétition et le haut niveau.

Depuis quatre éditions maintenant, l'Intégrathlon propose des activités physiques accessibles à tous, valides et non valides. Pendant la manifestation, nous provoquons des situations d'intégration.

NICOLE DEBOTTE PRÉSIDENTE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DES OFFICES MUNICIPAUX DES SPORTS

Avec le volet sportif de l'Agenda 21 du Département et en particulier la charte éthique du sport, les dispositifs évoluent progressivement. Ils entrent ainsi en cohérence avec les exigences éthiques, éducatives et d'ouverture à tous les publics élaborées avec les partenaires sportifs associatifs.



CONSTRUIRE ET ANIMER DES PROJETS DE TERRITOIRE

Le Département invite les principaux acteurs d'une même discipline, comité départemental et clubs en relation avec les villes, à organiser et à mutualiser leurs actions au service d'objectifs démocratiques et éducatifs d'intérêt général. Ils travaillent ensemble à la promotion départementale d'une discipline pour tous les publics, à sa structuration, à la diversification de leurs pratiques, au développement de démarches éducatives et à la formation des encadrants. Chaque acteur – comité départemental ou club – peut aussi bénéficier de dispositifs de financement individualisé, ciblés sur l'activité compétitive ou événementielle (cf. liste des aides départementales page 34).

Des projets de territoire existent aujourd'hui en tennis, gymnastique, handball, judo, rugby, athlétisme, cyclisme, lutte, tennis de table, karting, voile, boxe anglaise, football américain, taekwondo, sports de glace, basket-ball, volley-ball, natation, canoë-kayak et randonnée pédestre. Leur niveau de définition est plus ou moins avancé selon les familles sportives et leur contexte. Ils peuvent prendre différentes formes selon les disciplines. Certains s'organisent en fonction d'une répartition des savoir-faire des acteurs (haut-niveau, formation des jeunes...) ou des publics (handicapés, hommes, femmes) ou d'une combinaison des deux (haut niveau féminin par exemple).



Johan Sébastien Tatlot, champion de France de tennis individuel 17/18 ans en 2013

PÔLES DE HAUT NIVEAU

Mis en œuvre en 2000, le projet de

territoire pour le tennis illustre une des formes que peut prendre cette démarche. La Ligue départementale de tennis anime et coordonne ce projet avec quatre clubs devenus pôles départementaux pour le haut niveau : Montfermeil Tennis 93, l'AS Bondy Tennis et Blanc-Mesnil Sport Tennis et le Tennis Club tremblaisien.



GRANDS PARTENAIRES

Pour neuf disciplines, les projets de territoire s'appuient sur des Grands Partenaires, clubs phares historiques, engagés sur des missions d'intérêt général conciliant excellence sportive et pratique pour tous, et qui co-animent le développement de leur sport sur le département. En 2013, il s'agit du Club athlétique de Montreuil 93, du Saint-Denis-Union-Sports 93 tennis de table, du Club Bagnolet Lutte 93 "Les diables rouges", de l'Association Bobigny 93 rugby, du Cyclisme Municipal d'Aubervilliers 93, de Promovoile 93, de l'Association Sportive de Karting de Rosny 93, du Hockey club de Neuilly-sur-Marne et du Flash de La Courneuve (Football américain). Pour le handball, le Département s'appuie sur un club de performance, le Tremblay-en-France Handball engagé lui aussi sur des missions d'intérêt général.



Apprentissage de la lutte : illustration d'un projet de territoire

Ils et elles ont fait ou font briller le haut niveau en Seine-Saint-Denis :

Audrey Tcheumeo (médaillé de bronze aux JO 2012 et médaille de bronze aux championnats du monde de judo (78 kg) en 2013, championne du monde 2011), Laëtitia Payet (3 fois médaillée de bronze aux championnats d'Europe en judo, sélectionnée aux JO 2012), Mélonin Noumonvi (vice-champion du monde 2009 en lutte gréco-romaine, sélectionné aux JO 2012 et 4 fois médaillée de bronze aux championnats d'Europe de lutte gréco-romaine), Tarik Belmadani (vice-champion du monde par équipe en 2008 en lutte gréco-romaine, sélectionné aux JO 2012), Trésor Makunda 3^e aux championnats du monde handisports (4x100m) et Moussa Tambadou vice-champion du monde handisports (Poids), Teddy Tamgho (champion du monde de triple saut en 2013), Antoinette Nana Djimou (championne d'Europe d'heptathlon en 2012, sélectionnée aux JO 2012 championne d'Europe en salle de pentathlon en 2013), John Saccomandi et Olivier Donval (champions du monde de cyclisme 2011 en tandem handisport, sélectionnés aux JO 2012), Mélodie Lesueur (championne d'Europe espoir 2011 du contre la montre/cyclisme), Quentin Halys (vice-champion d'Europe de tennis jeunes 2013), Johan-Sébastien Tatlot (vice-champion d'Europe de tennis jeunes 2012), Audrey Zarif (championne d'Europe de tennis de table double mixte cadets 2012), Emmanuel Vinuales (champion d'Europe Superkart 250 en 2013), Valentin Moineault (vice-champion d'Europe KF en 2013), Arnaud Kozlinski (podium au championnat d'Europe KZ1 en 2012), Armand Convers (podium au championnat d'Europe KZ1 en 2011) et le Tremblay-en-France Handball (vice-champion d'Europe 2011). Ces résultats ne se limitent pas aux athlètes des Grands Partenaires. D'autres clubs sont également le terreau de performances remarquables.

Le Département s'appuie également sur des partenaires impliqués dans le développement d'un service public du sport, comme le Comité Départementale Olympique et Sportif (CDOS) et la Fédération Sportive Gymnique du Travail (FSGT). Ces partenaires, de même que le Comité départemental handisport, le Comité Départemental Sport Adapté, le Comité Départemental des Offices Municipaux des Sports, et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, se sont également engagés pour le développement de la pratique sportive pour les publics handicapés.

Le Département participe à ce réseau intitulé collectif départemental Sports et Handicaps, de même qu'il travaille avec la Direction des Personnes Âgées et des Personnes Handicapées (DPAPH) à un projet départemental pour ces publics.

Le Département soutient aussi l'association Profession Sports Loisirs 93, dédiée à la mise en relation de l'offre et de la demande d'emplois sportifs.



Meeting d'athlétisme paralympique de Paris Seine-Saint-Denis



“ Nous menons des actions importantes avec les ateliers de découverte, ou les ateliers de remobilisation par l'équitation : nous accueillons des jeunes en difficulté, déscolarisés, qui retrouvent des repères par un travail autour du cheval. ”

JEAN-MAURICE COLLETTE
DIRECTEUR DU CENTRE ÉQUESTRE
DÉPARTEMENTAL À LA COURNEUVE

Dans le domaine du handicap, le Département développe un projet de territoire sport, loisirs et handicap, qui s'appuie sur un réseau d'acteurs associatifs très impliqués, sur des événements de sport et de loisirs de qualité et sur un projet de création d'un équipement sportif adapté aux handicaps. Dans ce cadre, le Département souhaite favoriser les synergies entre les réseaux associatifs et des acteurs institutionnels diversifiés (collectivités, universités, associations, acteurs de santé...), pour créer un pôle d'innovation sur les questions liées au sport et au handicap.

Depuis 2011, l'UCPA a mis en place, avec le soutien du Département, des séances d'équitation pour les personnes handicapées en lien avec les établissements spécialisés.



ACCÉDER À DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Il y a toute une vie autour d'un gymnase, nous avons une vraie relation avec les usagers, les clubs, les comités... Nous sommes sur le terrain, en contact direct.

ABDELNASSER SERHANE RESPONSABLE TECHNIQUE GYMNASSE DÉPARTEMENTAL COSEC

Afin de promouvoir la pratique sportive pour tous publics et à tous les niveaux, le Département intervient sur l'offre d'équipements sportifs selon deux axes : la gestion d'équipements et le soutien aux communes.

LA GESTION D'ÉQUIPEMENTS

À la différence de la plupart des départements, **la Seine-Saint-Denis est propriétaire et gestionnaire de plusieurs équipements** qui structurent le développement des activités des Comités départementaux et de ses grands clubs partenaires. Le stade départemental de La Motte à Bobigny et le gymnase du Cosec départemental à Livry-Gargan ont permis à ces acteurs privilégiés de faire rayonner leurs actions sans pour autant surcharger l'utilisation des installations municipales.

Le centre équestre départemental à La Courneuve et le centre départemental d'initiation au golf de La Poudrière à Sevran, sont deux équipements dont la gestion a été déléguée à l'UCPA.

Ce choix de gestion s'est imposé devant la technicité nécessaire à leur exploitation.

Le Département de la Seine-Saint-Denis et celui de Paris administrent à parité le Syndicat interdépartemental pour la gestion des parcs des sports de Bobigny et de La Courneuve (SIGPS) comprenant le parc de Marville à



Karting au pôle départemental d'animation d'été, stade de La Motte

11 NOUVEAUX GYMNASES

Dans le cadre du Plan exceptionnel

d'investissement (PEI) pour les collèges

2010/2015, le Département a prévu la construction de 11 gymnases, 1 piscine et de salles d'EPS accessibles aux scolaires et aux associations locales. Un travail avec les communes est engagé pour définir les modalités de gestion.

La Courneuve et celui de Bobigny, voisin du stade départemental de La Motte. Ce dernier abrite le Centre départemental de formation multisport, créé dans une logique de mutualisation par le Département et deux de ses grands partenaires (l'Association Bobigny 93 Rugby et le Club Athlétique de Montreuil 93). Le centre, qui peut accueillir 18 jeunes en résidence, est destiné à s'ouvrir à d'autres disciplines. Enfin, la gestion du stade Raoul-Montbrand à Pantin est historiquement déléguée par le Département à l'Association Sportive des PTT.

LE SOUTIEN AUX COMMUNES

Le Département s'est engagé à participer au financement du Plan de rattrapage des équipements sportifs de l'État. Celui-ci prévoit la réhabilitation de 74 projets répartis dans 34 communes de la Seine-Saint-Denis. Cette aide est conditionnée par la mise à disposition gratuite des équipements pour la pratique de l'EPS des collégiens.

Par ailleurs, le Département a mis en place un Schéma de cohérence territoriale des équipements sportifs (Scotes) qui définit des actions prioritaires pour assurer un rééquilibrage et un maillage cohérents du territoire.

Construit avec le mouvement sportif et les communes, ce document deviendra un outil d'aide à la décision pour la conception et la gestion d'équipements et des espaces de pratique. Les enjeux éducatifs, écologiques et de sécurité des usagers autour du savoir-nager et des activités physiques de pleine nature, appellent une intervention prioritaire et concertée. Le Scotes préconise l'élaboration de conventions de coopération territoriale pluriannuelles avec les communes et/ou les intercommunalités en mettant en cohérence un plan de réalisation et de modernisation des équipements avec le développement des disciplines sur le territoire. Ces conventions seront construites à partir d'un diagnostic partagé entre la commune et le Département, en concertation avec les représentants du mouvement sportif local et départemental.



“**Bénéficier d'installations structurantes encouragerait la pratique sportive de haut niveau, qui offrirait des références positives à la jeunesse du département.**”



LE SPORT AU SERVICE DE L'ÉDUCATION



Éducation motrice, éducation à la citoyenneté, éducation à la santé, éducation à l'autonomie et au respect des règles... le sport est un formidable professeur.

Néanmoins, pour atteindre ces objectifs, la pratique en soi n'est pas suffisante. Une réflexion de tous les acteurs sur leurs intentions éducatives est également indispensable.

LA CHARTE ÉTHIQUE DU SPORT

Avec la création de la Charte éthique, le Département a engagé une réflexion sur les enjeux éducatifs du sport avec les partenaires sportifs et la communauté éducative dans son ensemble. Il se saisit de l'expérience de chacun pour la capitaliser, améliorer et partager le référentiel éducatif, proposer et soutenir des parcours sportifs éducatifs tant pour les pratiquants en club que pour les élèves dans le cadre scolaire.

Cette réflexion, qui s'étend également aux enjeux démocratiques du sport,

s'illustre aussi par l'organisation de colloques, dédiés aux enjeux éducatifs en 2009 et à la place des femmes dans le sport. Le Département a mis en place une recherche-action avec des universitaires de Paris XI Orsay. Cette méthode scientifique a consisté à mener de façon complémentaire recherche théorique et intervention sur le terrain. Elle a donné lieu à la production d'un guide méthodologique pour les clubs qui souhaitent approfondir et formaliser leur projet.



Sarah Ourahmoune, championne du monde de boxe anglaise amateur en 2008 : créer les conditions pour que les femmes choisissent leur pratique sportive



Handball aux Jeux des collèges, événement qui réunit chaque année plus de 2 000 collégiens

PLACE AUX FEMMES

Le colloque mené sur la place des femmes

dans le sport en 2011, conclut que celles-ci doivent, encore aujourd'hui, conquérir leur place et que les enjeux sont multiples. Éducatifs, pour faire changer les mentalités dès le plus jeune âge. Pédagogiques, pour amener les acteurs à proposer des séances sportives adaptées aux jeunes filles et aux femmes. Enfin, démocratiques, pour permettre aux femmes de prendre toute leur place au sein des clubs.

“ Dans le département, la pratique féminine UNSS est supérieure à la moyenne nationale. Les filles ont une plus grande facilité d'accès aux associations sportives de collèges qu'aux clubs : l'établissement offre un repère important, de la sécurité, de la proximité.

MARIE-CLAUDE FENOLL DIRECTRICE DÉPARTEMENTALE DE L'UNSS ”



Natation aux Jeux des collèves

LE SPORT SCOLAIRE

Le sport scolaire a la particularité d'être à la fois obligatoire (dans le cadre des programmes) **et facultatif** (dans le cadre de la vie associative avec l'USEP et l'UNSS).

Le Département a fait le choix de le soutenir dans ses deux dimensions en proposant plusieurs dispositifs, en partenariat avec l'Éducation nationale.

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE COLLÈGES (AS)

// Le soutien à l'UNSS 93

La Direction départementale de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS93) fédère les Associations Sportives de collèges et de lycées (AS). Elle fait la promotion d'un sport scolaire éthique et intervient dans de nombreux domaines : santé, citoyenneté, éco-responsabilité, diversité des publics, compétition, formation des jeunes officiels, engagement dans les grands événements départementaux.

// Les Jeux des collèves

Organisés par l'UNSS 93, les Jeux des collèves rassemblent chaque année environ 2 000 collégiens licenciés dans l'Association Sportive de leur établissement. Autour de ces rencontres sportives, les jeunes participent à l'arbitrage et à l'organisation de la journée, débattent au sein d'ateliers sur le sport, le développement durable, la santé et la citoyenneté.



L'athlétisme, une des disciplines pratiquées au sein des collèves



Régate du Trophée des bahuts
dans le golfe du Morbihan

LES PARCOURS ÉDUCATIFS À L'ÉCOLE ET AU COLLÈGE

Le Département accompagne les enseignants d'EPS dans leur découverte de disciplines peu pratiquées sur le territoire, et qui prennent en compte toutes les dimensions qui entourent la pratique sportive (histoire, environnement social et économique, dimension médiatique...).

// Les activités physiques de pleine nature (APPN)

Propriété départementale, la base de loisirs de Champs-sur-Marne est gérée par l'association ADAG-Loisirs 93 qui accueille chaque année 60 classes de 6^e et 5^e des collèges de la Seine-Saint-Denis. Dans le cadre de leurs cours d'EPS, les élèves peuvent découvrir la pratique de la voile et du kayak. La base de loisirs peut également accueillir des projets de classes transplantées.

// Le Trophée et l'Armada des Bahuts

Promovoile 93, qui fédère les clubs de voile du département, propose à près de 200 collégiens de participer à deux régates en baie de Quiberon (Armada) et dans le golfe du Morbihan (Trophée des Bahuts). Ces projets permettent de faire découvrir le monde de la mer et de la voile à de jeunes citoyens et de développer des notions d'équipe, de solidarité et de cohésion entre adolescents.

// Les parcours éducatifs de golf

Le golf départemental de La Poudrerie à Sevran accueille les parcours éducatifs de l'UCPA destinés aux élèves de près de 40 classes des écoles primaires et des collèges du département.

// Les parcours éducatifs d'équitation

Le Centre équestre départemental à La Courneuve propose à près de 40 classes de primaire et de collèges de découvrir l'équitation. L'UCPA et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale ont ainsi élaboré un programme qui permet une approche pluridisciplinaire de l'équitation.

// L'internat du collège Jean Lurçat à Saint-Denis

Ce nouvel internat de 40 élèves, de la 6^e à la 3^e, propose chaque semaine quatre heures de sport supplémentaires aux internes. Le Département, en lien avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale et l'équipe pédagogique du collège, a mobilisé les partenaires sportifs et culturels de proximité pour proposer aux élèves un large panel d'activités éducatives.

D'autres initiatives s'appuient sur la pratique de plusieurs sports collectifs, comme le Triballon de l'association Sport'Folies (football, handball, volley-ball) ou le projet Stade Sup de l'association Diambars en direction des collégiens.



Chaque année 40 classes de collégiens s'initient à l'équitation

“

Les pratiques sportives évoluent, et bousculent les politiques locales. Nous réfléchissons avec les clubs du département pour les aider à définir leurs objectifs et les accompagner dans leurs projets éducatifs.

DOMINIQUE CHARRIER PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ, CODIRECTEUR DU LABORATOIRE SPORTS À ORSAY

”



RENCONTRES INTERCULTURELLES

Le Département soutient des projets éducatifs d'échanges internationaux de jeunes sportifs amateurs. Ces rencontres interculturelles contribuent au mieux-être ensemble et à déjouer les stéréotypes. Un spécialiste de ces questions travaille avec les porteurs de projets sur la préparation au départ, sur l'échange en lui-même et sur l'accueil des jeunes étrangers.

Échanges de jeunes
à l'international :
un enjeu éducatif



LES LOISIRS UN ENJEU **DE CONSTRUCTION**



En référence à l'article 31 de la Convention internationale des droits de l'enfant, le Département défend le droit aux loisirs et au jeu pour les enfants de la Seine-Saint-Denis. Essentiels à leur développement, les loisirs sont l'occasion de se rencontrer, de se confronter à d'autres, d'apprendre et donc de grandir.

Dans ce cadre, le Département a choisi de développer une politique originale autour du jeu et d'en faire un levier de l'évolution de la politique départementale de loisirs. **Ce qui est primordial, c'est que ce jeu soit « libre ».**

Dans le domaine des loisirs, le Département s'appuie également sur un réseau de partenaires : les services enfance des communes, les ludothèques, les fédérations d'éducation populaire et tous les acteurs sportifs ou culturels qui peuvent contribuer à une meilleure offre de loisirs sur le territoire.

PROPOSER UNE OFFRE DE LOISIRS ÉDUCATIFS



« Sur nos sites, dans les clubs, on constate un brassage de générations très important. À Sevrans, sur le canal de l'Ourcq, nous avons réussi à ancrer un site convivial qui plait au grand public, qui vient en nombre pendant l'été. »

MICHEL JOLY PRÉSIDENT DU COMITÉ
DÉPARTEMENTAL DE CANOË-KAYAK

JOUER LE JEU

L'intérêt du Département en faveur du jeu n'a cessé de grandir depuis 2005,

première année de son soutien au Festival du jeu de Saint-Ouen. Le jeu se révèle être un espace de créativité, de plaisir, dans lequel l'enfant peut s'épanouir puisqu'il s'y investit librement et y mobilise son imaginaire, son inventivité, des compétences intellectuelles, affectives et sociales. Comme activité de loisirs, il est alors porteur de socialisation, ainsi que d'apprentissages cognitifs. Dans cette conception du jeu libre, on ne joue pas pour apprendre, mais on apprend en jouant.



Initiation ludique aux activités scientifiques et techniques : championnats de caisses à savon

Le Département soutient les initiatives qui permettent aux enfants de découvrir de nouvelles activités pendant leurs loisirs. Il est attaché à la qualité éducative de ces propositions et porte un intérêt particulier aux démarches qui éveillent et développent la curiosité des enfants :

// **découvrir la nature et les activités nautiques** à la base de loisirs départementale de Champs-sur-Marne qui accueille chaque année plus de 3 500 enfants des centres de loisirs des communes du département ;

// **expérimenter des activités sportives et culturelles très variées** portées par les pôles d'animations d'été déployés dans les parcs départementaux, qui accueillent ainsi plus de 35 000 enfants et jeunes sur la période des congés d'été ;

// **prendre conscience des droits de l'enfant**, en participant au concours d'affiches « Agis pour tes Droits », organisé par les Francas de Seine-Saint-Denis ;

// **s'initier aux activités scientifiques et techniques** à travers le championnat de caisses à savon piloté par les Francas de la Seine-Saint-Denis.



Le jeu, pour se construire



Entraînement sur mur d'escalade

Le jeu libre offre un espace privilégié dans lequel les joueurs se sentent mieux et apprennent à aller l'un vers l'autre et à se connaître. Il encourage la liberté, la créativité et l'expression singulière de soi.

NADÈGE HABERBUSH ASSOCIATION « LES ENFANTS DU JEU »,
INTERVENANTE EN LUDOTHÈQUE, LUDOMOBILE ET DANS LA FORMATION



Le Département accorde une grande attention à l'encadrement des enfants pendant leurs loisirs.

Les personnels des centres de loisirs sont en effet des acteurs éducatifs à part entière et leur rôle est primordial. Le Conseil général leur offre la possibilité d'enrichir leurs pratiques professionnelles en leur permettant de confronter leurs expériences.

RENFORCER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

AINSI LE DÉPARTEMENT :

// **Anime un réseau de professionnels des services enfance** autour de problématiques communes : accueil des publics handicapés ou des publics non captifs, encadrement et formation des animateurs... ;

// **Mobilise et soutient les acteurs de l'éducation populaire** qui sont au service du développement des loisirs éducatifs (les Francas, les Ceméa, la Fédération des Œuvres Laïques ou les mouvements de scoutisme...);

// **Soutient la culture du jeu sur le territoire** et anime un réseau

départemental du jeu. Il organise des « Rendez-vous du jeu » en lien avec le service enfance de la commune de Saint-Ouen, l'association « À l'adresse du jeu » et sa ludothèque 1,2,3 Soleil de Montreuil, l'association « Les enfants du jeu » et sa ludothèque à Saint-Denis, la ludothèque municipale de Pantin, les Francas et l'Association des ludothèques d'Île-de-France. **Dans le cadre du Projet éducatif départemental** et de son orientation consacrée au temps libre des adolescents, le réseau départemental du jeu a également en charge le développement de projets jeu pour les collégiens. À la rentrée 2013, des projets jeu ont été mis en place dans 19 collèges.

LES AIDES DÉPARTEMENTALES

LES AIDES AUX COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

// au fonctionnement et à la gestion de leurs actions au quotidien ;

// à la formation des cadres et bénévoles des clubs locaux (dirigeants, entraîneurs, juges et arbitres...);

// à l'investissement: travaux d'entretien ou d'installation dans des locaux, acquisition de matériel technique ou spécifique à la pratique ;

// le contrat d'objectifs: premier niveau de contractualisation avec les clubs ou les comités départementaux qui s'engagent dans une démarche prospective de développement sportif et territorial ouvert à tous les publics et à toutes les formes de pratiques.



“ Faire en sorte que le sport soit mis à la portée de tous, c'est le cœur de notre projet ”

ERICH BATAILLY PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF 93



SPORT ET HANDICAP

Dès lors qu'une association (affiliée ou non) aux comités départementaux handisport et sport adapté, offre une pratique sportive aux personnes handicapées, elle est éligible à tous les dispositifs d'aide existant pour les clubs, avec une prise en compte de ses besoins particuliers. Elle bénéficie également d'une aide pour l'acquisition de matériels sportifs spécifiques aux pratiques sportives des personnes handicapées.

MENTALES

LES AIDES AUX CLUBS SPORTIFS

// **L'élite**: par son dispositif « Clubs de performance », le Département accompagne les équipes premières, masculines et féminines, évoluant dans l'un des deux plus hauts niveaux des championnats de France amateurs et professionnels.

// **Les Clubs de niveau national (CNN)**: aide au déplacement (individuel ou collectif, jeunes, seniors, hommes, femmes) lors de compétitions nationales hors de la région Île-de-France. 130 clubs, 40 disciplines, environ 3 000 licenciés dont 80 % de moins de 25 ans sont concernés par ce dispositif.

// **Les Clubs de Niveau International (CNI)**: aide au déplacement pour les clubs ayant des athlètes ou des équipes qualifiés à des championnats européens ou mondiaux se déroulant hors du territoire national.



130 clubs, 40 disciplines, environ 3 000 licenciés dont 80 % de moins de 25 ans sont concernés par le dispositif CNN.

// **Les échanges de jeunes**: aide permettant de construire un projet éducatif d'échange international de jeunes sportifs, avec l'aide du Département et d'un spécialiste des questions interculturelles.

// **Les manifestations d'intérêt départemental**: aide destinée aux associations sportives dans l'organisation de manifestations sportives. Environ 90 manifestations par an sont soutenues par le Département.

LES AIDES AU SPORT SCOLAIRE

// L'aide aux Associations Sportives (AS)

Le Département accorde une subvention de fonctionnement aux AS des collèges. Elle est calculée en fonction du nombre d'élèves licenciés à l'AS de l'établissement, de la participation de l'AS aux rencontres interdistricts, aux formations de jeunes officiels et aux compétitions départementales ou académiques. 120 AS sont répertoriées en Seine-Saint-Denis.

// L'aide aux projets éducatifs sportifs

Le Département soutient les enseignants d'EPS de collèges qui souhaitent s'engager dans un projet éducatif avec leur classe ou leur AS (thématique sportive, approche interdisciplinaire et durée d'au moins un trimestre).



L'AIDE AU BAFA/BAFD

Depuis 1988, le Département a choisi d'aider les jeunes qui souhaitent s'engager dans une première expérience d'encadrement éducatif dans les centres de loisirs et les centres de vacances des communes et associations du département, en accordant une aide correspondant à 20 % du coût de chaque stage de formation BAFA et BAFD. Cette aide peut être portée à 40 % pour les stages d'approfondissement qui ont pour thème l'accueil et l'encadrement des enfants handicapés ou les activités physiques de pleine nature (APPN).



LES AIDES AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DES COMMUNES ET DES INTERCOMMUNALITÉS

Leurs modalités sont en cours de redéfinition au regard des orientations du Scotés (Schéma de cohérence territoriale des équipements sportifs) et se formaliseront via des conventions de coopération pluriannuelles à passer entre le Département et les communes ou intercommunalités.



EN CHIFFRES

194327 licenciés en 2012 dans le département // **350 clubs** (dont **80% des licenciés** ont moins de 25 ans) // **130 clubs** dans **40 disciplines** au titre du dispositif Club de Niveau National (CNN), soit environ **3000 jeunes** // **Une cinquantaine de comités départementaux** // **15 équipes «Élite»**, au titre du dispositif «Club de performance» // Environ **90 manifestations sportives** d'intérêt départemental // Plus de **2000 jeunes** participent aux Jeux des collèges chaque année // **5000 enfants** sont accueillis chaque année sur la base nautique de Champs-sur-Marne // **35000 enfants et jeunes** sont accueillis chaque année dans les pôles départementaux d'animations d'été // **200 collégiens** participent chaque année au Trophée des Bahuts et à l'Armada // **80 classes** participent chaque année aux parcours éducatifs de golf et d'équitation.

L'Agenda 21 du Département

> Rubrique Cadre de vie/Agenda 21

La charte éthique du sport

> Rubrique culture et sport/sport et loisirs/charte éthique du sport

Le Projet éducatif départemental (PED)

> Rubrique éducation et jeunesse/collèges /Projet éducatif départemental

Le SCOTES

> Rubrique culture et sport /sport et loisirs / les équipements sportifs

Le Plan exceptionnel d'investissement (PEI)

> Rubrique culture et sport / sport et loisirs / Plan de Rattrapage des Équipements Sportifs

Le Plan de rattrapage des équipements sportifs (PRES)

> Rubrique culture et sport / sport et loisirs / Plan de Rattrapage des Équipements Sportifs

SITES PARTENAIRES:

Comité Départemental Olympique et Sportif 93 (CDOS 93)

www.cdos93.org

Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT)

www.fsgt93.new.fr

Union nationale du sport scolaire 93 (UNSS93)

www.unss93.org

Ministère des sports

www.sports.gouv.fr

Direction départementale de la cohésion sociale
de la Seine-Saint-Denis (DDCS 93)

www.ddjs-seine-saint-denis.jeunesse-sports.gouv.fr

Direction régionale de la Jeunesse, des Sports
et de la Cohésion sociale DRJSCS

www.ile-de-france.jeunesse-sports.gouv.fr

Institut régional de développement du sport (IRDS)

<http://www.irds-idf.fr>

Profession Sport Loisirs 93

www.psl93.com

FOL

www.fol93.org

FRANCAS

www.francas93.wordpress.com

ADAG

www.basedechamps.fr

RDS

www.rds93.free.fr

CDOMS

www.fnoms.org

Crédits photos :

S. de Boutray
D. Ruhl
J. Guillaume
R. Munoz
B. Gouédard
S. Hitau
B. Geminel
FTT/S. Saidi
Kellerman,
B. Joel
F. Bajande
E. Garault
Bar Floréal/ S. Carlier
P. Lecomte
J-L. Cormier

Légende photo de couverture :

Football américain
féminin, Bobigny.



Finale du Trophée des Bahuts
à Vaires-sur-Marne



Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Direction de la Culture, du Patrimoine,
du Sport et des Loisirs

Service du Sport et des Loisirs

servicesportloisirs@cg93.fr

Tél. : **01 43 93 83 12**